

Cotonou le, 24 AOUT 2020

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LA CONSTITUTION DU REPERTOIRE DES EXPERTS AGRÉÉS DE L'ARCEP BENIN

Dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 117 de la loi portant code du numérique et conformément aux dispositions de la décision n°2020-068 du 04 mars 2020 portant approbation du manuel de procédures de recours à une expertise extérieure à l'ARCEP BENIN, l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste (ARCEP BENIN), lance le présent appel à candidatures en vue de la constitution du répertoire des experts agréés de l'ARCEP BENIN.

Le présent avis vise à sélectionner les experts qualifiés qui seront ultérieurement consultés dans le cadre de l'accomplissement des missions de l'Autorité de régulation en application des dispositions de l'article 4 du décret n°2019-209 du 31 juillet 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement des organes de l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste et conformément aux dispositions de la décision n°2020-068 du 04 mars 2020 portant approbation du manuel de procédure de recours à une expertise extérieure à l'ARCEP BENIN.

Les informations et documents relatifs aux modalités et conditions de participation sont téléchargeables sur le site de l'ARCEP BENIN, à l'adresse [www.arcep.bj](http://www.arcep.bj)

Le Secrétaire Exécutif,  
  
Hervé Coovi GUEDEGBE

